

Les Ateliers du Développement Durable - 4^{ème} Edition



COLLECTE DES DECHETS DE LA RESTAURATION SUR BORDEAUX

*Jean-Pierre MOROT
Directeur Régional Sud-Ouest*

Faire du déchet une **ressource**

Jeudi 18 octobre 2007

Comment réduire l'impact
environnemental des DIB ?



- **LA VOLONTE D'UNE COMMUNE**

La Ville de Bordeaux a fait le choix d'adopter une **Charte d'écologie urbaine et de développement durable**.

Elle présente dans sa Charte Municipale un programme d'actions pluriannuel concernant pour l'essentiel ses propres modes de fonctionnement.

L'un des objectifs stratégiques retenus par la ville est de **diminuer la production de déchets à la source et favoriser leur valorisation**.

- **UNE CHARTE DE BONNE CONDUITE**

La ville de Bordeaux a proposé à la signature de l'UMIH 33 (Fédération des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) une **Charte de Bonne Conduite** afin de sensibiliser et responsabiliser la profession, non seulement à certaines règles de vie mais également à la **protection de l'environnement et de la ville**.



Les problématiques de la restauration dans l'hyper centre



Des locaux **exigus** ou caves en sous sol ne facilitant pas le **stockage** d'un, voire plusieurs conteneurs, nécessaires pour la mise en place d'un geste de **tri**.



Une activité productrice de déchets très différents non pris en charge (*déchets alimentaires, verre « perdu », cartons, huiles alimentaires...*).



Une **fréquence** de collecte relativement **rigide** ne prenant pas en compte les périodes de forte activité (**samedi & Dimanche**) générant de surcroît des problèmes d'**hygiène** et "**d'image touristique**".



Des **horaires de « service »** et des créneaux horaires de circulation imposés par la Ville qui conditionnent les heures de collecte des déchets.



La démarche Veolia Propreté

Rencontrer l'organe fédérateur de l'activité « restauration »,
l'**UMIH 33**, afin d'apporter des alternatives
aux contraintes du service de collecte existant
en proposant des prestations **innovantes**
qui s'intègrent dans la politique de la Ville.

NOTRE OFFRE UMIH 33

*LE TRI DES
DECHETS
EN PORTE
A PORTE*

*DES
EQUIPEMENTS
ET MATERIELS
ADAPTES*

*DES
FREQUENCES
DE COLLECTE
MODULABLES*

*DES
TARIFS
PREFERENTIELS*



Innovation et qualité des prestations

TRI DES DECHETS EN PORTE A PORTE

- . Collecte **en porte à porte du verre** non consigné mélangé jusqu'alors aux ordures ménagères,
- . Ramassage du **carton** à recycler **en porte à porte** en conteneurs ou en vrac,
- . Récupération en porte à porte des **huiles alimentaires** des restaurants.

EQUIPEMENTS ET MATERIELS ADAPTES

- . **Petit benne** de collecte pour les établissements situés dans les rues étroites,
- . **Caissettes** de **36L** adaptées aux locaux exigus pour la collecte du verre en porte à porte,
- . Fût de **60L** envisageable pour le stockage des huiles alimentaires dans les petits locaux,
- . Des conteneurs **pliables** pour les ordures ménagères pour les problèmes de stockage.

UNE PRESTATION 7 JOURS / 7 ET MODULABLE

- . Collecte des déchets du Lundi au Samedi y compris **le DIMANCHE**,
- . Une fréquence de collecte **modulable** suivant la saisonnalité de l'activité,
- . Une **réactivité** du service face à l'imprévu.



Compétitivité de la démarche Veolia



CREATION D'UN PARTENARIAT

La rencontre du savoir-faire de Veolia Propreté et de la volonté de changement de l'UMIH 33 a permis la naissance d'un **partenariat, sans lequel les restaurateurs n'auraient pu bénéficier de ce type de services de collecte à moindre coût.**

C'est en effet la possibilité d'intéresser un grand nombre, dans le cas présent, les 200 adhérents UMIH de l'hyper centre, **qui permet l'effort financier du prestataire.**

Aujourd'hui, deux objectifs :

- **adapter** le partenariat UMIH sur **d'autres secteurs géographiques** sujets à des enjeux financiers différents et d'autres configurations géographiques,
- faire **progresser** le dispositif en place sur l'hyper centre en fonction des **nouveaux besoins** et déterminer les axes de progrès du partenariat au travers de la typologie des déchets produits (bacs à graisse, ...)



Un partenariat « étudié » pour un résultat concret

- 30/05/2006 : première rencontre entre l'UMIH et Veolia Propreté
- 25/10/2006 : signature du partenariat
- 15/11/2006 : démarrage de la prospection terrain

=> Au 30/09/2007

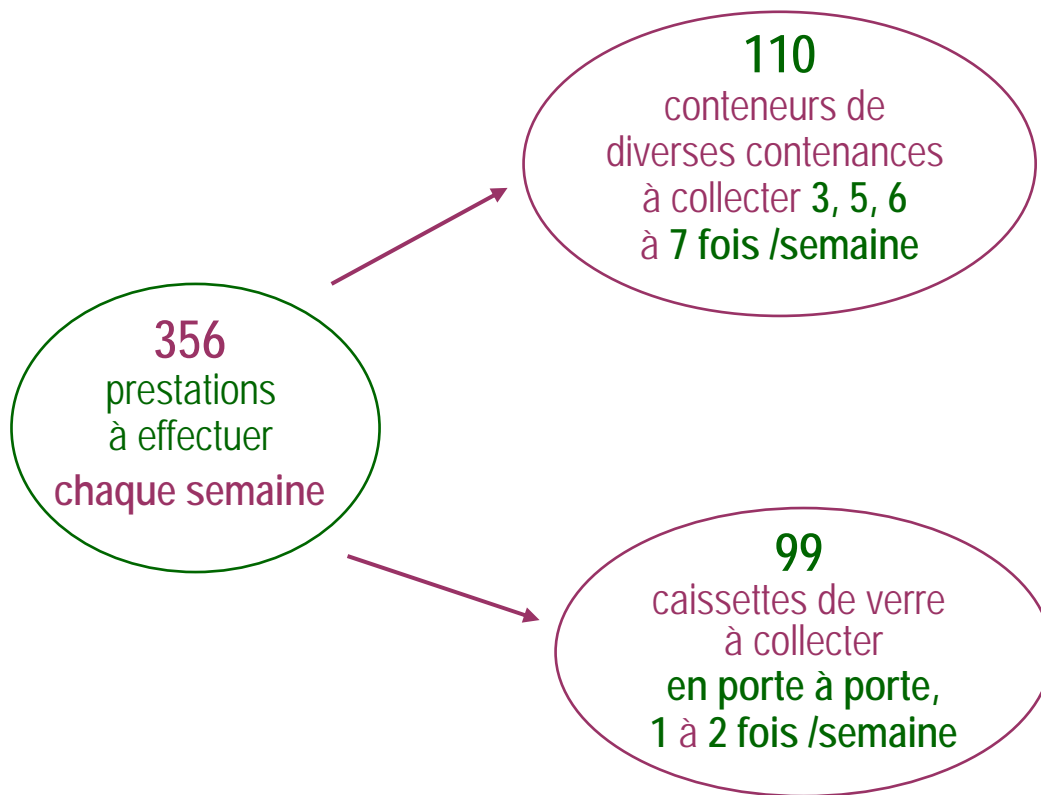
71
établissements
signés*

16
nouvelles
adhésions
UMIH



La performance
dans la prestation

69 contrats, c'est ...





L'innovation dans la prestation

69 contrats, c'est ...

